

Préavis N° 105-2016
Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Gian-Luca Ferrini intitulé « Agir en faveur du logement existant et des liens entre générations »

La commission chargée d'étudier le préavis N°105-2016 s'est réunie le mercredi 29 juin 2016 à 19h00, à la salle de conférences de la sécurité sociale.

Elle était composée de Mme Nicole Haas-Torriani, de MM. Alain De Col, Gian-Luca Ferrini, Abdelfattah Hanachi, Jean-François Jeanrichard, Vito Vita, ainsi que de Mme Elodie Golaz Grilli, Présidente-rapporteuse.

La municipalité était représentée par Monsieur Didier Divorne, Municipal en charge du logement, ainsi que par Monsieur Frédéric Hubleur, responsable de l'Office du logement.

La commission remercie ces personnes pour les explications qu'elles lui ont fournies.

Compléments d'informations :

Ce préavis permet d'avoir une vision large de ce qui se fait dans le canton de Vaud et jusqu'à Genève.

Jusqu'à présent, aucune demande d'étudiant ou d'accueillant potentiel n'a été faite sur Renens pour un tel service.

Le but est de faire connaître les offres qui sont à disposition par plus de communication et une publicité ciblée.

C'est pourquoi en avril, date à laquelle le plus d'étudiants sont à la recherche de logement, un article est parue dans le Carrefour Info.

Quant aux aînés, des échanges ont lieu lors des visites aux nonagénaires, lors de la fête des aînés, à Rayon de soleil, ainsi qu'à l'AVIVO.

Un commissaire propose qu'une information soit envoyée avec l'invitation à la fête des aînés et soit disponible aux guichets de la commune. La municipalité y est favorable.

Si les étudiants sous-louaient une chambre contre rémunération et non en échange de services rendus, il y aurait un risque de perte de soutien en frais médicaux par exemple, si les gains perçus sont trop importants par les aînés au bénéfice des Prestations Complémentaires.

Pour garantir la sécurité des aînés et un bon déroulement de la cohabitation, des entretiens entre les accueillants et les étudiants sont effectués par les organismes qui effectuent ce travail. Des échanges sur les expériences positives passées ont lieu et des explications sur le bail ou autres documents sont données. Malgré ceci des coupures de contrat peuvent avoir lieu.

Si une telle expérience d'échange entre aînés et étudiants voyait le jour à Renens, un projet de filmer ces moments et interviewer les participants pourrait être mis en place.

Pour finir, au vu des offres existantes, la commune de Renens ne souhaite pas aller plus loin et investir dans d'autres projets.

Le service du logement de la ville de Renens et l'ARASOL sont à disposition pour orienter tout demandeur et apporter un soutien à ceux qui n'ont pas internet pour effectuer une demande.

Le but sera de mettre l'accent sur la communication et une publicité ciblée de ce qui se fait.

Retour des commissaires :

Un commissaire remercie le service pour le travail effectué et souligne que la réponse écrite à travers un préavis démontre de l'intérêt de la question.

Le postulant est satisfait si un accompagnement et un accent plus fort sur le renseignement est fait, ainsi que sur le fait de rassurer les habitants au sujet des structures existantes.

Conclusion

Après délibération, c'est à l'unanimité qu'est accepté ce préavis.

Nicole Haas-Torriani

N. Haas-Torriani

Alain De Col

De Col

Gian-Luca Ferrini

.....

Abdelfattah Hanachi

.....

Jean-François Jeanrichard

J-F. Jeanrichard
[Signature]

Vito Vita

.....

Elodie Golaz Grilli, Présidente-rapporteure

[Signature]